

18.3 Industrie automobile

En 2015, en France, la production en volume de l'**industrie automobile** augmente. Les constructeurs français ont profité de la reprise du marché européen. La production des constructeurs français représente 6,6 % de la production mondiale.

Après une timide reprise en 2014 et deux années de recul en 2012 et 2013, les exportations de produits automobiles se sont accrues de 10,1 % en valeur en 2015. Elles ont atteint 42,5 milliards d'euros, leur niveau le plus élevé depuis 2008. La progression encore plus rapide des importations (+ 11,8 %) pèse toutefois sur le déficit des échanges extérieurs qui se dégrade de 1,1 milliard d'euros. À l'exportation, le dynamisme est porté par les ventes de véhicules, notamment vers l'Espagne et le Royaume-Uni, tandis que celles d'équipements, secteur traditionnellement excédentaire pour la France, se sont accrues plus modérément. À l'importation, la croissance provient à la fois des véhicules et des équipements. Le déficit français augmente dans les échanges de véhicules automobiles alors que l'excédent se réduit sur les équipements. Le marché européen représente 88 % des ventes françaises d'automobiles.

Les **immatriculations de voitures particulières** neuves se redressent en 2015 (+ 6,8 %), après une légère hausse en 2014. Cette augmentation profite uniquement aux

motorisations essence et alternatives et presque exclusivement aux petites cylindrées. Ainsi, les immatriculations de voitures essences progressent de 24,7 %. La part de ces véhicules dans les immatriculations totales croît de 5,6 points à 39,0 %. Celle des motorisations électriques et hybrides est en hausse de 1,1 point à 4,1 %. La part des voitures hybrides progresse de 0,8 point à 3,2 %, sous l'effet notamment de l'anticipation de la diminution du bonus alloué aux hybrides essence et à sa suppression pour les hybrides diesel à partir du 1^{er} janvier 2016. La part des voitures électriques augmente de 0,3 point à 0,9 %. Ces immatriculations se sont accélérées après la mise en place de la prime à la conversion au 1^{er} avril 2015 (aide maximum de 10 000 euros pour l'achat d'une voiture électrique). Enfin, la part des immatriculations diesels neuves poursuit son repli amorcé en 2013 et ne représente plus que 57 % des immatriculations en 2015.

Entre 2014 et 2015, les immatriculations de voitures neuves augmentent de 9,2 % dans l'Union européenne. Les évolutions par zone géographique sont contrastées. Le marché allemand conserve le premier rang européen (+ 6 % par rapport à 2014), devançant le Royaume-Uni (+ 6 %) et la France (+ 7 %). L'Italie se maintient à la quatrième place (+ 16 %) et l'Espagne à la cinquième (+ 21 %). ■

Définitions

Industrie automobile : elle concerne aussi bien les constructeurs de voitures particulières, de véhicules de loisir, de véhicules utilitaires que les équipementiers spécialisés, les carrossiers, les assembleurs ou les prestataires de services d'aménagement de véhicules automobiles. Cette activité intègre donc la filière complète, y compris moteurs et organes mécaniques en amont, dès lors qu'ils sont principalement destinés à des véhicules automobiles (à l'exception des parties de moteurs).

Voiture particulière : véhicule à moteur ayant au moins quatre roues, servant uniquement au transport de personnes et comportant, outre le siège du conducteur, huit places assises au maximum.

Entreprise, emploi en équivalent-temps plein (EQTP), immatriculation, profilage, taux d'autofinancement, taux de marge, taux d'investissement, unité légale, véhicule industriel, véhicule utilitaire léger : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « L'industrie automobile française », *Analyse et statistiques* édition 2016, CCFA, septembre 2016.
- « Les comptes des transports en 2015 », rapport de la commission des Comptes des transports de la Nation, SOeS, juillet 2016.
- « L'économie française », *Insee Références*, édition 2016.
- « Immatriculations de véhicules routiers neufs en 2015 : redressement quasiment général », *Chiffres & statistiques* n° 769, SOeS, mai 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Principaux ratios du secteur automobile

	en %
	2014
Taux de valeur ajoutée (VAHT/CAHT)	16,0
Taux d'exportation (exportations/CAHT)	57,0
Taux de marge	13,0
Taux d'investissement	16,0
Taux d'autofinancement	132,0
Intensité capitalistique ¹ (en milliers d'euros)	287,8
Frais de personnel par salarié (en milliers d'euros par EQTP ²)	60,3

1. Immobilisations corporelles/effectifs salariés en EQTP.

2. Équivalent-temps plein.

Champ : unités légales et entreprises profilées.

Source : Insee, É sane.

Immatriculations de voitures particulières neuves en France selon le constructeur

	2014	2015	en %
Voitures de marques françaises	994	1 040	54,2
dont : PSA Peugeot Citroën	536	559	29,1
Renault	456	480	25,0
Voitures de marques étrangères	802	877	45,8
Total des immatriculations	1 796	1 917	100,0

Champ : France métropolitaine.

Source : CCFA.

Immatriculations de voitures particulières neuves par type d'énergie

	2014	2015	en %
Diesel	1 147	1 097	57,2
Essence	593	739	38,6
Bicarburant (essence ; GPL)	2	2	0,1
Hybride ¹	43	62	3,2
Autres ²	11	18	0,9
Total	1 796	1 917	100,0

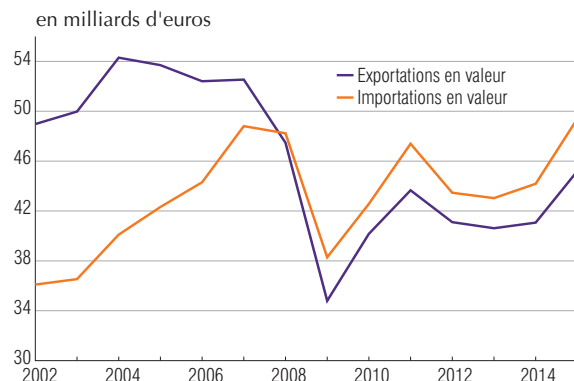
1. Électricité + essence et électricité + gazole.

2. Superéthanol, gaz naturel pour véhicule (GNV), bicarburant (essence ; GNV), électricité.

Champ : France métropolitaine.

Source : CCFA.

Exportations et importations des produits automobiles de 2002 à 2015



Source : Insee, comptes nationaux - base 2010.

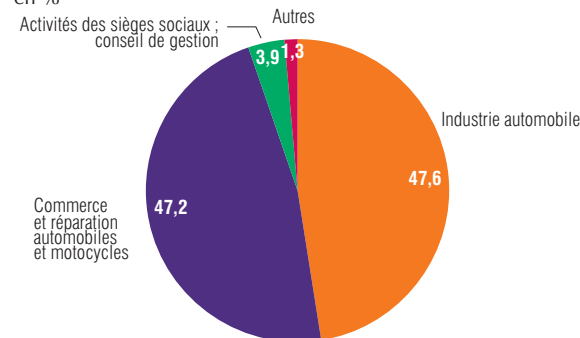
Production des constructeurs français

	2015	15/14 en %	dont production en France
Voitures particulières	5 182	5,3	1 242
PSA Peugeot Citroën	2 566	1,7	892
Renault-Dacia-Samsung	2 617	9,1	350
Véhicules utilitaires légers (- de 5 tonnes)	832	9,7	415
PSA Peugeot Citroën	416	5,3	103
Renault-Dacia-Samsung	416	14,4	312

Champ : hors véhicules industriels de plus de 5 tonnes.

Source : CCFA.

Répartition du chiffre d'affaires hors taxes du secteur automobile par branche d'activités en 2014



Champ : unités légales et entreprises profilées.

Source : Insee, É sane.

Immatriculations de voitures particulières neuves dans quelques pays de l'UE en 2015

	2015		15/14	Part du diesel
	en milliers	en %	en %	en %
Allemagne	3 206	23,4	5,6	47,7
Autriche	309	2,3	1,7	58,3
Belgique	501	3,7	3,8	59,7
Bulgarie	24	0,2	14,1	...
Croatie	36	0,3	5,2	...
Danemark	207	1,5	9,5	31,0
Espagne	1 034	7,5	20,9	62,7
Estonie	21	0,2	- 0,5	...
Finlande	109	0,8	2,4	35,7
France¹	1 917	14,0	6,8	57,2
Grèce	76	0,6	6,4	63,2
Hongrie	77	0,6	14,4	...
Irlande	125	0,9	29,7	71,0
Italie	1 575	11,5	15,8	55,2
Lettonie	14	0,1	10,6	...
Lituanie	17	0,1	18,0	...
Luxembourg	46	0,3	- 6,7	70,4
Pays-Bas	449	3,3	15,9	28,9
Pologne	352	2,6	8,3	...
Portugal	179	1,3	25,0	68,1
Rép. tchèque	231	1,7	20,0	...
Roumanie	81	0,6	15,7	...
Royaume-Uni	2 634	19,2	6,3	48,4
Slovaquie	78	0,6	7,9	...
Slovénie	60	0,4	10,6	...
Suède	345	2,5	13,5	57,7
UE	13 702	100,0	9,2	...

1. France métropolitaine.

Source : ACEA.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à +0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à +0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (-17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (-9,3 % pour le gazole, -6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

(-7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (-3,9 % fin 2015, après -2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (-0,2 % fin 2015, contre +0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+1,2 % en moyenne, après +1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+8,9 %, après +4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+0,6 %, après -0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+5,3 % en moyenne en 2015, après -4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en %

Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹			Évolution 15/14			
	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²	Fonction de consommation	2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2	Transport	1 504	-1,5	-1,1
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0	Achats de véhicules	335	0,8	1,9
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services de transport	279	0,9	-1,1
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Communications	257	0,4	1,0
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Services postaux	18	8,9	8,8
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8
Tabac	199	0,3	0,3	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9
Habillement	350	-1,2	-0,3	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2	Autres articles et equip. de loisirs	209	-0,1	0,7
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5
Meubles, tapis, revêtements de sol	159	0,1	0,4	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4
Articles de ménage en textile	42	0,7	1,7	Éducation	23	1,5	1,2
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6
Verre, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4	Restauration et cafés	613	1,3	1,3
Outillage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2	Services d'hébergement	184	1,7	2,9
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2
Santé	1 008	-1,2	-1,4	Soins personnels	290	-0,2	0,1
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9	Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5	Protection sociale	434	1,6	1,4
				Assurances	250	2,6	2,9
				Services financiers	67	0,7	0,7
				Autres services	130	1,0	0,7

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Note : base 100 en 2015.
Champ : ensemble des ménages.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

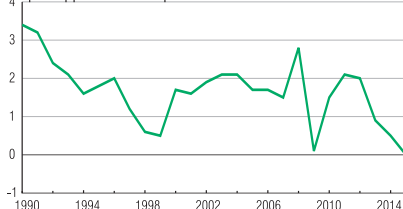
Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	-17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	-9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	-8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	-8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	-7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	-7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	-6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	-6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	-4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	-4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14	15/14	
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	-0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	-0,6	Malte	1,3
Espagne	-0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	-0,2	Portugal	0,3
Finlande	-0,2	Slovaquie	-0,5
France	0,3	Slovénie	-0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales